

	Jeunes	Trophée Régional Jeunes Annexe	Annexe 1 adoption : entrée en vigueur : 01/09/2017 validité : permanente secteur : JEUNES nombre de pages : 2
---	--------	---	--

1. CATEGORIES D'AGE

Saison 2017-2018

Minibad : joueurs nés après 2009

Poussins : joueurs nés en 2008 et 2009

Benjamins : joueurs nés en 2006 et 2007

Minimes : joueurs nés en 2004 et 2005

Cadets : joueurs nés en 2002 et 2003

Juniors : joueurs nés en 2000 et 2001

2. CALENDRIER

Le calendrier du Trophée Régional Jeunes est établi pour la saison suivante par la Commission Régionale Jeunes en fonction du calendrier national jeunes en fin de chaque saison sportive.

2017-2018

TRJ Simples 1 : 17 septembre 2017 (Comité dép 22)

TRJ Simples 2 : 19 novembre 2017 (Comité dép 29)

TRJ Simples 3 : 21 janvier 2018 (Comité dép 35)

TRJ Simples 4 : 22 avril 2018 (Comité dép 56)

TRJ Double 1 : 3 décembre 2017 (Comité dép 22)

TRJ Double 2 : 4 février 2018 (Comité dép 29)

Championnats de Bretagne Jeunes : 17-18 février 2018

3. ATTRIBUTION DES MANCHES

Les différentes étapes du Trophée Régional Jeunes sont attribuées aux comités départementaux :

- En suivant la rotation ci-dessous pour la première étape
- Sur décision de la Commission Régionale Jeunes pour les autres étapes

TRJ Simple 1

2015/2016 : Ille-et-Vilaine

2016/2017 : Finistère

2017/2018 : Côtes d'Armor

2018/2019 : Morbihan

2019/2020 : Ille-et-Vilaine

Les clubs organisateurs postulent auprès de leur département, qui les désigne auprès du secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton.

	Jeunes	Trophée Régional Jeunes Annexe	Annexe 1 adoption : entrée en vigueur : 01/09/2017 validité : permanente secteur : JEUNES nombre de pages : 2
---	--------	---	--

Championnats de Bretagne Jeunes

Tous les clubs de la Ligue peuvent postuler directement auprès du secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton. Ils doivent déposer leur dossier pour le 15 Octobre 2017 au plus tard.

4. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions aux différentes manches du Trophée Régional Jeunes sont à la charge des Comités Départementaux. Ils leur seront facturés par la Ligue après chaque manche. Ils devront les régler directement au club organisateur, qui en conservera l'entier bénéfice. Les montants des frais d'inscriptions sont les suivants :

- 8.00 € par joueur pour un tableau
- 11.00 € par joueur pour deux tableaux
- 15.00 € par joueurs pour trois tableaux.